(A3)

27^{ème} Session du Conseil des droits de l'homme 08 – 26 septembre 2014, Palais des Nations à Genève Déclaration d'OCAPROCE International sur le point 6 -République Démocratique du Congo (RDC) Présentée par Gisèle Laure Mpon à Baroung

M. le Président,

OCAPROCE souhaite la bienvenue à la délégation de la RDC et la félicite pour l'adoption d'un plan d'action dont l'objectif est de lutter contre le recrutement et l'utilisation d'enfants par les forces armées et les services de sécurité, et d'avoir promulgué une loi portant création de la Commission nationale des droits de l'homme.

Cependant, OCAPROCE est très préoccupée par l'impunité et souligne la nécessité de poursuivre et de juger les criminels, notamment dans le cadre de violences sexuelles atroces que les femmes subissent au quotidien en RDC en offrant à celles-ci des voies de recours appropriées.

Ces violences sexuelles sont un problème non négligeable en RDC car selon les statistiques, sur 500 000 viol par an, 99,2 % de victimes sont des femmes, elle représente 75% des déplacées, notamment 2 200 000 personne. 40 femmes violées chaque jour au Sud-Kivu dont 1 femme sur 10 a été contaminée par le VIH.

Par ailleurs, nous encourageons la RDC à poursuivre ses efforts dans la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre les violences sexuelles, adoptée en 2009, et à exécuter son plan d'action. Intensifier les efforts visant à empêcher le recrutement d'enfants et assurer la démobilisation des enfants soldats.

Nous recommandons à la RDC à continuer d'œuvrer à la mise en œuvre intégrale des résolutions 1325 et 2122 du Conseil de sécurité relatives aux femmes, à la paix et à la sécurité, notamment en augmentant la participation actives des femmes, sur un pied d'égalité avec les hommes, aux initiatives de consolidation de la paix et aux processus de prise de décisions à tous les niveaux.

Nous recommandons également à la RDC de renforcer la protection des groupes vulnérables, en particulier les femmes, les enfants, les personnes handicapées, es personnes âgées et les minorités ethniques, et de se doter d'une législation nationale appropriée pour protéger ces groupes vulnérables.

Pour conclure, nous appelons la Communauté internationale à aider la RDC à mettre fin à la guerre et aux atrocités au Nord-Kivu et permettre de trouver une solution durable à la crise dans l'Est de la RDC.

Je vous remercie